

BULLETIN MUNICIPAL DE SAUSSAY
N° 25 - JANVIER 2014



Saussay





BULLETIN JANVIER 2014

SOMMAIRE

■ Le mot du Maire	1
■ Départ en retraite	2
■ Bibliothèque	2
■ Cantine scolaire	3
■ Club de l'amitié	4
■ Comité des fêtes	5
■ Anciens combattants	6
■ Anet Bridge Club	6
■ Association Yoga et détente	7
■ AS Anet Football	8
■ Théâtre	8
■ Elections municipales 2014	9
■ Réunions du conseil municipal	10 à 16
■ Plan de la commune	17
■ Activités et loisirs	18 et 19
■ Les travaux	20
■ Informations diverses	21
■ Histoire locale	22 et 23
■ Etat civil	24
■ Renseignements pratiques	25 et 26

Bulletin municipal n° 25
Janvier 2014
Rédaction - Diffusion - Publicité
Mairie de Saussay
Directeur de la rédaction
LE BIHAN Jacques
Commission de rédaction
LE BRAS Yvonne
THOMAS Gérard
DEBRAY Annick
Secrétaire de rédaction
MARCOU Erika
CAHARD Rachel
Mise en page - Impression
Christine Coudrier
26, rue du Puits - 27730 Bueil
Tél. 09 64 259 259

■ *Rappel de quelques règles recommandées pour favoriser de bonnes relations dans le village*

ARRÊTÉ PREFECTORAL n° 1052 DU 21.06.1996

CHIENS : la divagation en est strictement interdite par mesure d'hygiène et de sécurité. La responsabilité des possesseurs d'animaux en divagation est grandement engagée.

Il existe des textes faisant obligation aux possesseurs de chiens de prendre toutes dispositions pour que les aboiements répétés ne troublent pas la tranquillité du voisinage. Il est rappelé que les chiens sont interdits dans le cimetière.

Il est aussi rappelé à tous les propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie de les déclarer en Mairie et les chiens doivent être sortis dans les rues muselés et menés par un adulte.

LE RECENSEMENT ET LA JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE

Vous avez eu 16 ans, dans les trois mois qui suivent votre anniversaire, les jeunes français (garçons et filles) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile sur présentation des pièces suivantes : pièce d'identité, justificatif de domicile et livret de famille des parents. Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend, outre le recensement, l'enseignement de défense. Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

TONTE DES PELOUSES ET TRAVAUX DE BRICOLAGE : les travaux avec tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Ces horaires ne s'appliquent pas aux professionnels.

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE D'ANET

Du 01.01 au 28.02 et du 01.11 au 31.12 (période d'hiver) :

- Lundi et Mercredi : de 13h30 à 17h
- Samedi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Du 01.03 au 31.10 (période d'été) :

- Lundi et Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
- Mercredi : de 13h30 à 18h
- Samedi : de 8h à 12h et de 13h30 à 18h

Prière de retirer un macaron à la mairie de Saussay pour l'accès à la déchetterie.

Soyez remerciés de faire un effort pour parvenir à la suppression des inconvénients signalés, afin de rendre la vie en collectivité plus agréable pour tous.



Le mot du Maire

Nous arrivons à la fin de notre mandat et c'est avec nostalgie que je vous présente mon dernier bulletin municipal. J'ai été élu pour la première fois en 1983 et après deux mandats de conseiller et un comme adjoint je fus élu maire en 2001. Après ces 31 années de vie communale, je veux prendre ma retraite et profiter de voyager.

Qu'il me soit permis de remercier tous ceux qui ont travaillé avec moi :

- les élus municipaux qui ont soutenu toutes les actions municipales,
- le personnel communal qui a toujours été dévoué et disponible,
- les associations locales qui ont beaucoup œuvré pour nos enfants, nos anciens et la rencontre entre adultes,
- à vous tous habitants de Saussay qui nous ont fait confiance.

Pendant ces deux mandats, une des plus grosses réalisations fut l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Nous avons commencé depuis le centre commercial (en 2002) jusqu'à la rue des Montagnettes qui vient de s'achever. Il reste une partie de la rue du Pont Saint Jean à terminer, cela sera fait cette année.

Un autre gros chantier fut la création des réseaux d'assainissement collectifs, nous sommes à la troisième tranche et c'est 185 foyers qui sont raccordés. Il faut savoir que depuis le 1^{er} janvier 2011 toutes les constructions mises en vente doivent faire l'objet d'un contrôle du système d'assainissement et s'il n'est pas conforme, le propriétaire a un an pour le mettre aux normes.

En ce qui concerne les bâtiments communaux nous avons réaménagé toute la mairie. Nous avons refait la toiture. Toutes les portes et fenêtres ont été changées et équipées de volets roulants, l'isolation des murs et planchers a été entièrement revue. Les locaux sont beaucoup plus grands et fonctionnels ce qui permet d'améliorer l'accueil du public.

Pour le groupe scolaire, nous avons créé deux nouvelles classes, une primaire et une maternelle avec un dortoir, nous avons aussi construit un espace pour assurer la garderie périscolaire et une nouvelle cantine qui peut accueillir une centaine d'élèves et pour compléter cet ensemble un vestiaire sportif a été bâti.

En ce qui concerne les routes communales, nous continuons leur réfection en fonction des subventions obtenues et de notre budget.

Voilà pour les gros travaux. Maintenant abordons un sujet qui va modifier profondément notre structure intercommunale : depuis le 1^{er} janvier 2014 nous avons intégré l'Agglo du Pays de Dreux, cette nouvelle entité regroupe 78 communes ce qui représente environ 110 000 habitants et va modifier quelque peu les compétences de chaque collectivité.

En espérant que vous prendrez plaisir à lire ce bulletin, il me reste à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2014 et à remercier tous nos annonceurs.

Jacques Le Bihan



■ *Départ en retraite*

La surprise a été totale.

Madame Josette Langliné a été conviée à une petite fête préparée avec le concours des élus et de ses collègues. Que d'émotion !

Après plus de 20 ans passés à la mairie de Saussay, Josette va prendre un repos bien mérité pour profiter

de ses petits enfants et accomplir ses nombreuses passions.

Son sourire et sa bonne humeur vont nous manquer.

Bonne retraite Josette et bienvenue à Rachel qui va la remplacer.



■ *Bibliothèque*

La bibliothèque située derrière la mairie est ouverte le :

- Mercredi de 14h à 15h30
 - Samedi de 10h à 11h30
- Sauf pendant les vacances scolaires.

Elle fonctionne grâce :

- à la subvention annuelle du Conseil Municipal permettant d'acheter des livres neufs,
- aux particuliers qui font des dons,

- à la bibliothèque d'Oulins qui deux fois par an prête une centaine d'ouvrages et nous les en remercions.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire don de vos livres en bon état (pour enfants ou adultes) afin de renouveler le stock.

Rappelons que l'inscription est toujours gratuite et ouverte à tous, petits et grands.

ELECTROMAT

Terrassement - Viabilisation
Location d'engins
Location de bennes
Démolition - Récupération

Yanick CHARLEMAGNE 06 08 93 42 64

ZA La Ferme de l'Isle - Route de Sorel 28260 SAUSSAY

Tél : 02 37 41 71 86 - Fax : 02 37 41 79 86

www.electromat.fr



MAÇONNERIE RESTAURATION

Patrick GOURDES
Artisan d'Art

11, rue de Sorel - 28260 SAUSSAY
Tél. 02 37 41 92 00



■ *Cantine scolaire*

95 repas sont servis chaque jour au restaurant scolaire de Saussay, 62 enfants des classes primaires sont accueillis par Mireille, Sophie et Christine et 33 des classes maternelles accueillis par Cécile, Laura et Yvette.



Un seul service est assuré et se déroule de 11h45 à 12h45 environ, suivi d'une récréation avant de rejoindre les classes pour les primaires et le dortoir pour une sieste bien méritée pour les maternelles.

Cette année, comme tous les ans, plusieurs repas à thème ont été servis aux enfants sans oublier le repas de Noël et le pique-nique de fin d'année.

Pour le suivi des enfants scolarisés en classe maternelle, si un enfant a un souci particulier, l'information est communiquée à Madame la Directrice qui transmettra aux parents.

Pour les enfants scolarisés en classe primaire, il y a « le permis de bonne conduite » et celui-ci est transmis aux parents dès la perte du premier point.

- Pour toute information ou question, vous pouvez contacter la responsable Mme Mireille PERCHERON qui est à votre disposition au 02 37 41 99 26 de 10h à 15h30.

*La responsable,
Mireille PERCHERON*





■ *Club de l'amitié*

Notre club a eu 35 ans cette année.

Lors du repas d'automne, nous avons rendu hommage à Madame MAIRET, fondatrice. Cette célébration a réuni 90 convives.

Nous avons déploré le décès de Monsieur Jacques PRIME.

Le 7 novembre, nous avons dit au revoir à Madame Jacqueline BALBIN, notre secrétaire, partie en Vendée près de ses enfants pour des raisons de santé.

Nous accueillons toujours de nouveaux adhérents qui partagent les jeux et les goûters tous les deux jeudi, dans une ambiance chaleureuse.



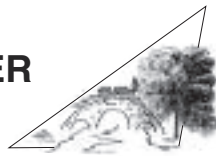
Nos manifestations en 2013 :

- Le 17 janvier : assemblée générale et Galettes des Rois,
- Le 18 janvier : Âges tendre et tête de bois,
- Le 14 février : repas de choucroute,
- Le 15 mars : sortie publicitaire à Forges les Eaux,
- Le 18 avril : repas de printemps (90 personnes),
- Le 15 juin : sortie à Rouen à L'Armada (grand spectacle de bateaux et le soir feux d'artifice,
- Le 17 octobre : repas d'automne des 35 ans (90 personnes),
- Le 14 décembre : sortie au Mans pour un déjeuner spectacle à « La Flambée »,
- Le 19 décembre : nous avons fini cette année par la bûche de Noël.



En 2014, sont prévus Âges tendre et tête de bois le 17 janvier et au mois de mai, le centenaire de Louis Mariano au Palais des congrès à Paris. Il y aura trois repas : choucroute, repas de printemps, repas d'automne et trois autres sorties.





■ Comité des fêtes

SAISON 2013

La saison 2013 s'est bien terminée. Les feux de la Saint Jean n'ont eu que très peu de visiteurs, nous referons un essai en 2014.

Le 12 janvier : La galette des anciens.

Le 16 février : Peu de monde pour la soirée Saint Valentin Karaoké mais une très bonne ambiance avec de nombreux chanteurs en herbe.

Le 29 avril : Foire à tout. Le soleil était avec nous donc une très bonne journée.

Le 28 juin : Les feux de la Saint Jean, une journée qui avait bien commencé avec un concours de pétanque de 20 équipes inscrites. Nous n'avons eu qu'une dizaine de personnes qui se sont restaurées sur place le soir en attendant le feu. Nous avons fait une ronde autour d'un magnifique feu qui n'a pas attiré beaucoup de monde. Cette manifestation est reconduite cette année mais peut-être la dernière.

Nos moules frites, du **28 septembre et du 19 octobre** ont réuni 100 personnes seulement, de moins en moins de monde donc À RETENIR 1 SEULE DATE POUR 2014. Nous en profitons pour remercier vivement nos habitués, particulièrement les rares personnes habitants Saussay.

Le 23 novembre : Soirée dansante beaujolais.

Le 7 décembre : les 160 enfants de 0 à 10 ans ont été invités à rencontrer le père Noël suivi d'un goûter, à la salle des fêtes de Saussay.

Actuellement au Comité des Fêtes : Villery Jean-Christophe président, Villery Marie-Claude secrétaire, Loubette Isabelle trésorière. Les membres : Barra Aurélie et Ludovic, Fidry Stéphanie et David, Niel Carole et Nicolas, Gratadour Marco, Tokarski Valérie, Mazingue Pascal et Silva Frédéric qui nous a rejoints depuis peu.

Nous tenons à remercier Mr le Maire pour nous avoir accordé comme les années précédentes une subvention.

N'oublions pas que les bénéfices de nos soirées et foire à tout servent à financer les jouets de Noël des enfants de 0 à 10 ans, également un après-midi Galettes des Rois pour les seniors.

Les bons d'achats octroyés aux personnes âgées seront supprimés pour les années à venir car nous ne faisons plus assez de bénéfices pour les continuer.

Une assemblée générale est prévue courant janvier, une affiche sera mise en mairie concernant la date et l'heure.

Le petit mot de la fin, venez nombreux à nos manifestations pour que puisse survivre le Comité des fêtes qui aura 50 ans en février, d'avance merci à tous.

Marie-Claude Villery.

■ Pour tous renseignements :

Mme M. Claude VILLERY, secrétaire : 06 49 37 41 50

NOTRE CALENDRIER 2014

Le 11 janvier : Galette des seniors (salle des fêtes)

Le 15 février : Repas Saint Valentin dansant (salles des fêtes)

Le 29 mars : Soirée Karaoké

Le 27 avril : Foire à tout (stade du Rouvray)

Le 28 juin : Les Feux de la Saint Jean et animations enfants

Le 4 octobre : Moules frites en musique (salle des fêtes)

Le 25 octobre : Soirée années 80 (salle des fêtes)

Le 22 novembre : Soirée beaujolais dansante (salle des fêtes)

Le 30 novembre : Marché de Noël (salle des fêtes).

Le 13 décembre : Le père Noël apportera les jouets aux enfants de SAUSSAY (salle des fêtes)



Feux de la Saint Jean



Soirée karaoké





■ Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre

Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre (A.C.P.G.), Combattants Algérie Tunisie Maroc (C.A.T.M.)

Le 8 Mai 2013, la commune de Saussay a rendu hommage à ses enfants morts pour la France. 8 Mai 1945, fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe qui a fait de nombreuses victimes, morts, blessés, et disparus, des internements, déportation de la population, des massacres et des génocides.

Le message lu par deux élèves de l'école de Saussay, devant les habitants de Saussay et le conseil municipal, et la

présence de Monsieur Lefort, président de la section cantonale a été apprécié. Monsieur André Lefort a présidé la cérémonie du 11 Novembre.

L'année 2014 sera le centenaire du début de la grande guerre 1914-1918.

Je remercie le conseil municipal de Saussay pour sa présence aux cérémonies, les pompiers et habitants de Saussay.

Le délégué des A.C.P.G. C.A.T.M. Veuves-T.O.E

Monsieur Michel Holin

■ Saussay accueille « Anet Bridge Club »

La salle des fêtes de Saussay accueille l'association Anet Bridge Club pour deux manifestations annuelles : le tournoi au profit de l'Association « Vaincre la mucoviscidose » (anciennement dit Virade de l'Espoir) et son tournoi « Fête du club » précèdent l'assemblée générale du club.



Ces deux manifestations ont rassemblé respectivement le 11 juin 2013 60 participants et 68 le 11 octobre 2013, venus des villes du canton, du pays drouais et même bien au-delà (Verneuil-sur-Avre, Vernon, Les Andelys, Rambouillet).

Nicolas Poidatz, président, et son conseil d'administration remercient Monsieur le Maire et son conseil municipal pour ces mises à disposition de la salle communale.

Le club de bridge d'Anet, ouvert à toutes et tous, propose un tournoi chaque mardi et mercredi après-midi de 14 à 18h et le vendredi soir de 20h15 à 23h30. La formation est assurée par un moniteur reconnu par la fédération française de bridge le lundi après-midi 14h à 17h30 pour les débutants et le mercredi matin de 9h à 11h30 pour le perfectionnement.

Le bridge est un excellent remède pour entretenir sa mémoire, faire travailler ses neurones. De plus à Anet Bridge Club, la convivialité est le moteur de l'association pour lutter contre l'isolement.

■ Vous trouverez tous les renseignements sur le site

So Dis Co

COLORANTS POUR THERMOPLASTIQUES

Etude de tous coloris
du contretypage à la fabrication
en mélange Maître et colorants poudres
sur tous supports (PS. ABS. PP. PE. PA. PC. PBT. Etc)

20, rue d'Anet - 28260 SAUSSAY - Tél. 02 37 62 21 84

S.A.R.L. STRATER

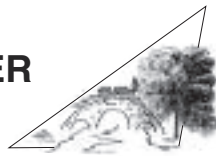
**TRAVAUX PUBLIC
TRANSPORT**

LOCATION DE VÉHICULES
+ de 3T500

Tél. 02 37 65 97 49
Fax 02 37 41 79 86
Port. 06 08 93 42 64
y.charlemagne@strater.fr

Z.A. La Ferme de l'isle
28260 SAUSSAY





■ Association Yoga et détente d'Anet

La saison 2012/2013 s'est avérée être la meilleure que notre association ait connue depuis sa création !

Compte tenu d'une conjoncture s'annonçant difficile, notre objectif à la rentrée de septembre 2012 était d'atteindre 100 adhérents à fin décembre 2012 + 10 sur le 1^{er} trimestre 2013. Or, nos espérances ont été largement dépassées : début janvier 2013 nous étions déjà 130 inscrits et d'autres personnes étaient encore en séances d'« essai ». Entre janvier et juin, 18 « nouveaux » ont concrétisé leur adhésion. Nous avons enregistré 148 inscriptions et à la fin juin 142 élèves étaient toujours présents.

Nous remercions tous nos adhérents pour leur fidélité et la confiance qu'ils nous témoignent, par leur renouvellement pour les anciens, par leur adhésion pour les nouveaux venus. Nous espérons les retrouver pour la plupart d'entre eux durant la saison 2013/2014 mais restons prudents ! L'expérience nous a démontré que chaque année nous déplorons des non-renouvellements... heureusement compensés par de nouvelles adhésions.

Ce succès n'est pas le fruit du hasard et ne saurait persister sans le sérieux et la compétence de nos deux professeurs, Mmes Sabine BARON et Agnès GUILLEGAULT diplômées de l'Institut Français de Yoga qui poursuivent des stages de formation pour parfaire leurs acquis et nous transmettre à leur tour ces nouveaux enseignements.

En ce qui concerne plus particulièrement Saussay, rendons un vibrant hommage à notre professeur Mme Sabine BARON sous la vigilance de laquelle se déroule habituellement chaque jeudi matin de 10h à 11h dans la salle communale, un cours très apprécié dans une ambiance fort conviviale. A tel point que certains jours, nous nous sommes retrouvés jusqu'à 18 personnes.

Nous remercions la municipalité de Saussay pour l'accueil qu'elle réserve à notre association permettant à chacun de pratiquer une activité alliant bien-être corporel et détente du mental.

D'autres cours animés également par Mme Sabine BARON ont lieu le lundi à Ezy de 9h à 10h et de 10h15 à 11h15, à Berchères de 17h15 à 18h15 et de 18h30 à 19h30 et le soir à Bû de 20h à 21h, le mercredi à Berchères de 11h à 12h, à Anet de 16h à 17h et de 17h15 à 18h15 et le vendredi à La Haye de 10h à 11h.

Mme Agnès GUILLEGAULT anime exclusivement les cours ayant lieu à Chérisy : le mardi de 17h à 18h, le



mercredi de 18h30 à 19h30 et le jeudi de 9h30 à 10h30.

Nul besoin d'être contorsionniste pour pratiquer le yoga et absence totale d'esprit de compétition : chacun fait ce qu'il peut avec les moyens dont il dispose à l'instant présent. Pas de tenue sophistiquée non plus : il vous suffit d'avoir des vêtements souples permettant l'aisance dans les mouvements. Nos professeurs sont très attentifs et à l'écoute de chaque élève. Ainsi les postures proposées pendant une séance sont déclinées en plusieurs variantes et peuvent être adaptées spécifiquement à une personne en fonction des difficultés qu'elle rencontre fussent-elles passagères.

En plus des cours, une bibliothèque riche de plus de 300 ouvrages est mise à la disposition des adhérents et des ateliers animés par nos professeurs sur des thèmes proches du Yoga – techniques de respiration, approche de l'assise méditative – sont ponctuellement organisés.

Quel que soit votre âge ou votre condition physique, si vous êtes intéressé(e) ou tout simplement curieux(se), n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous vous proposons de participer à 2 séances gratuites, sans engagement de votre part. Soulignons que l'adhésion peut avoir lieu à n'importe quel moment de l'année et qu'elle donne accès à autant de cours que l'on souhaite dans les différents lieux proposés sans supplément de coût.

■ Renseignements : sur les lieux de cours, sur notre site yogaetdetoite.monsite-orange.fr, ou par téléphone

Nicole AGUILLON, vice-présidente 02 37 41 97 63
Françoise DELAISSE, secrétaire 06 15 17 01 68



■ *AS Anet - Football*

L'Amicale sportive d'Anet, c'est 156 licenciés répartis de la façon suivante : 47 licenciés en football d'animation (5 à 10 ans), 27 licenciés en pré-formation (11 à 16 ans) et 63 licenciés au-delà de 16 ans. Mais c'est aussi 1 moniteur, 5 éducateurs fédéraux et 10 dirigeants et enfin 3 arbitres officiels. Cette année, nous avons engagé 10 équipes en championnat départemental dont 3 en entente avec le club voisin de La Chaussée-d'Ivry.

Nous allons réaliser cette saison sur le terrain de football de la commune de SAUSSAY environ une centaine de séances d'entraînement et une vingtaine de matchs de championnat.

La pratique du football est possible à partir de 5 ans. Le comité directeur et tous les licenciés remercient Monsieur Jacques LE BIHAN et son conseil municipal de la précieuse aide apportée par ces infrastructures.

Bonne année 2014 à tous.

■ Renseignement : 06 84 57 65 45
ou www.asanetfootball.com



Notre équipe U15 engagée en championnat à 8

Théâtre

Cette année,
l'association 1001 Théâtres a ouvert ses portes
à un groupe d'adultes en amateurs débutants.

Nos comédiens en herbe présenteront
leur travail et partageront leur plaisir avec la pièce

« Léonie est en avance »
de G. Feydeau

Représentation prévue pour le mois de juin 2014
à la salle des fêtes

Pour de plus amples renseignements sur les cours ou stages d'initiation à
venir, vous pouvez contacter Aurélia Daumy 07 70 73 16 35



Association des maires 28

INFORMATIONS GENERALES SUR LES PROCHAINES ELECTIONS MUNICIPALES QUI AURONT LIEU LES 23 ET 30 MARS 2014 DANS LES COMMUNES DE 1000 HABITANTS ET PLUS

Le chiffre de la population à prendre en compte sera celui en vigueur au 1er janvier 2014.

Désormais, dans les communes de 1000 habitants ou plus, les conseillers municipaux seront élus au **scrutin de liste à deux tours, à la proportionnelle avec prime majoritaire**.

Les listes respecteront le principe de **parité** (alternance systématique d'un homme et d'une femme).

La déclaration de candidature est désormais obligatoire, pour tous les candidats, et ce quelle que soit la taille de la commune. Il ne sera donc plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate au préalable.

Attention ! La déclaration de candidature est obligatoire avant chaque tour de scrutin.

Avec ce mode de scrutin, **les listes sont « bloquées »** : elles comprennent autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir et **il ne sera plus possible de rayer ou d'ajouter des noms, sous peine de voir le bulletin invalidé**. Les listes des candidats déclarés seront affichées dans les bureaux de vote, ainsi que le nombre de conseillers à élire.

Pour la première fois, **les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus en même temps** et pour la même durée de mandat (six ans). Les conseillers communautaires seront obligatoirement conseillers municipaux. **Les bulletins de vote comporteront donc deux listes :**

- À gauche, la liste des candidats aux élections municipales ;

- À droite, la liste des candidats aux élections communautaires (le nombre des candidats sera ici proportionnel au nombre de sièges attribués à la commune au sein de la communauté de communes ou d'agglomération).

Au premier tour, la liste qui obtiendra la majorité absolue des suffrages exprimés se verra attribuer 50% des sièges. Les autres sièges seront répartis entre toutes les listes en fonction des suffrages exprimés.

Un second tour sera organisé si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages. Seules peuvent se présenter au second tour les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour. Peuvent fusionner, au second tour, les listes ayant au moins obtenu 5 % des suffrages. Dès lors, c'est la liste qui a recueilli le plus de suffrages qui se verra attribuer 50% des sièges. Les autres sièges seront répartis entre toutes les listes ayant obtenue au moins 5% des suffrages exprimés.

Lors de sa première réunion, le conseil municipal élira le maire, au scrutin secret et à la majorité absolue. Les mêmes modalités de désignation valent pour les adjoints qui seront élus au scrutin de liste bloquée (sans panachage), secret avec respect de la parité et à la majorité absolue.



Lafarge Bétons France
Agence Normandie Maine
La Ferme de l'Île
28260 SAUSSAY
Tél. 02 37 41 66 23
Fax : 02 37 41 94 78

MENUISERIE EURL FORTIER Gilbert

Agencement Décoration / Rénovation
Bâtiment / Cuisine rustique et moderne
Déposant Sogal
Escalier et portail / Fenêtre PVC - Bois - Alu
Appentis / Charpente bois

30, rue des Has
28260 SAUSSAY
Tél. 02 37 41 95 80
Port. 06 81 20 34 90
email : gilbert.fortier28@orange.fr



■ Réunions du Conseil Municipal

Pour plus de détail, les comptes rendus sont consultables sur internet www.saussay.fr/ et en mairie.

ASSAINISSEMENT

Conseil Municipal du 04.06.2013

3^{ème} tranche d'assainissement : le contrôle des installations est obligatoire pour obtenir le versement du solde des subventions (environ 50.000 €), l'Agence de l'Eau exige d'avoir un rapport complet sur les contrôles « à réception dans le domaine privé ».

Une réunion sur le rejet des eaux usées est organisée à la mairie d'Anet.

Conseil Municipal du 2.07.2013

Compétence assainissement des eaux usées et pluviales : Le maire expose son entretien avec le responsable de la compétence assainissement Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de conserver la gestion de son réseau d'assainissement des eaux usées et pluviales.

Conseil Municipal du 10.12.2013

Compétence assainissement collectif et non collectif : réseaux des eaux usées et pluviales : donnant mandat de gestion à la commune :

La Communauté d'agglomération prend obligatoirement la compétence assainissement des eaux usées et des eaux pluviales et évalue le coût du service à 4.59 € par habitant. Par conventions elle en laisse de la gestion à la commune. Le maire est autorisé à signer les deux conventions de gestions. Le Conseil Municipal fixe la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif -PFAC- qui remplace la Taxe de Raccordement à l'Egout, possibilité jusqu'au 31.12.13 de virement du budget communal vers le budget assainissement d'une subvention d'équilibre.

BUDGET-COMPTABILITE

Conseil Municipal du 10.01.2013

Demande de subvention au titre du Fonds Départemental de Péréquation pour les travaux et acquisitions réalisés sur l'exercice 2012 :

Budget Commune :

Subvention sollicitée : $18.961,84 \times 45 \% = 8.532,83 \text{ €}$

Budget Eau :

Subvention sollicitée : $5.961,96 \text{ €} \times 45 \% = 2.682,88 \text{ €}$

Budget Assainissement :

Subvention sollicitée : $10.297,40 \text{ €} \times 45 \% = 4.633,83 \text{ €}$

Soit un total de $35.221,20 \text{ €} \times 45 \% = 15.849,54 \text{ €}$

Subvention en complément du FDAIC réfection de chaussée rue des Terres Noires :

Subvention sollicitée : $19.986,32 \text{ €} \times 35 \% = 6.995,21 \text{ €}$

Clôture au groupe scolaire :

Subvention sollicitée : $8.891,25 \text{ €} \times 30 \% = 2.667,38 \text{ €}$
soit $6.995,21 \text{ €} + 2.667,38 \text{ €} = 9.662,59 \text{ €}$

Subvention globale sollicitée :

$15.849,54 \text{ €} + 9.662,59 \text{ €} = 25.512,13 \text{ €}$

Conseil Municipal du 11.04.2013

Pour les 4 budgets

COMMUNE, CCAS, EAU et ASSAINISSEMENT :

	Pour mémoire résultats 2011	résultats 2012
COMMUNE :	+ 182.838.95	+ 280.280.99
C.C.A.S. :	+ 3.260.83	+ 2.700.83
EAU :	+ 8.113.35	+ 1.680.84
ASSAINISSEMENT :	+ 250.572.14	- 50.580.58
	444.785.27	234.082.08

Vote des 4 budgets primitifs 2013 : Après lecture des 4 budgets primitifs 2013, il est procédé au vote : avis favorable à l'unanimité.

- COMMUNE : s'équilibre en investissement : 493.189 €, en fonctionnement : 861.767 €,

- C.C.A.S. : s'équilibre en fonctionnement : 5.700 €,

- EAU : s'équilibre en investissement : 77.036 €, en fonctionnement : 98.685 €,

- ASSAINISSEMENT : s'équilibre en investissement : 252.537 €, en fonctionnement : 134.081 €,

Soit un total, toutes comptabilités confondues 1.922.995€.

Vote des taux des 4 taxes : en raison de l'augmentation des bases au plan national, le Conseil a décidé de ne pas augmenter les taux cette année encore. Le conseil municipal n'a pas augmenté les taxes depuis 2010.

De ce fait, en 2013 on ne peut augmenter la Cotisation Foncière Entreprises qui va être transférée à la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Notre taux de CFE est très bas, mais pour l'augmenter il faut passer par une augmentation de la Taxe d'habitation et de la Taxe Foncière.

	Bases d'imposition	Taux 2013 (Commune + département ou région)	Produit attendu 2013
Taxe d'habitation :	1.172.000	14.98	175.566
Foncier bâti :	1.169.000	16.16	188.910
Foncier non bâti :	38.100	24.96	9.510
CFE Cotisa. Foncière Entreprises :	399.800	15.08	60.290
Montant du produit attendu au budget 2013 :			434.276

Informations diverses

Travaux 2013

Aménagement de voirie devant la mairie et réfection de la canalisation d'eau potable,

Suite de l'enfouissement des réseaux : fin de la rue des Montagnettes,

Extension du réseau d'éclairage public rue du Moussel à la Câblerie,

Clôtures : Installation et réfection de clôture devant la mairie, chemin du Rouvray et Place de l'Eglise.



Budget d'eau

Prix du m³ d'eau : 01.01.12 : 0,85 € et 01.01.13 : 1.05 €
Malgré la subvention du budget communal de 18.100 € versée en 2012 et le passage à 0.85 € en 2012 du prix du m³ d'eau, le budget EAU est déficitaire en fonctionnement - 766.03 €.

Budget d'Assainissement :

Résultats du budget 2012 : déficitaires de 50.581 €.

Les subventions n'ont pas toutes été soldées.

Rappel des tarifs d'assainissement :

- Eau assainie au 01.01.13 : 1.65 € le m³.
- Location annuelle des pompes au 01.01.13 : 125 € les simples et 250 € les doubles.
- Taxe de raccordement depuis 2012 : 2.000 € par habitation neuve.

Conseil Municipal du 4.06.2013

Le montant des travaux de renforcement du réseau d'adduction d'eau potable rue du Centre, devant la mairie, est de 33.600 € TTC, l'achat des compteurs d'eau 1.000 € et le sectionnement du réseau par vannes de coupure environ 11.000 €.

Un prêt a été effectué à la Caisse des Dépôts et Consignations et en complément le Crédit Agricole.

Conseil Municipal du 10.12.2013

Tarifs au 01.01.2014 :

- Location salle communale :

Les tarifs suivants sont retenus à l'unanimité :

Vins d'honneur :

Habitant de la commune 100€

Habitant hors commune 150€

Toute autre location :

Habitant de la commune 190 €

pour deux jours consécutifs + 95 € = 285 €

Habitant hors commune 400 €

pour deux jours consécutifs + 200 € = 600 €

Association hors commune 400 €

pour deux jours consécutifs + 200 € = 600 €

Le montant de la caution reste fixé à 500 €. Le reste de la délibération est sans changement.

- Cimetière : tarif des concessions trentenaires : 180 €.

- Eau : à compter du 01.01.2014 le prix du m³ d'eau pota-

ble est à 1.10 €, le montant de la location annuelle des compteurs d'eau est à :

Diamètre	15	20	25	30	40	50	60	80
Tarif	7€	10€	23€	30€	37€	65€	70€	135€

- Assainissement : le prix du m³ d'eau assainie est 1,70€ et le tarif de location des pompes est pour une pompe simple 130 €, pour une pompe double 260€.

Le Conseil décide que dorénavant les tarifs de l'assainissement des eaux usées (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif -PFAC-) seront modifiés par application de taux d'actualisation fixés ce jour par délibération séparée n° 2013/193 b.

GROUPE SCOLAIRE ET CANTINE

Conseil Municipal du 21.02.2013

Projet de modification des rythmes scolaires : demande de report à la rentrée de septembre 2014.

Fermeture éventuelle de classe sur le Regroupement Pédagogique à la rentrée de septembre 2013. Il y a une baisse dans les effectifs de 2013, mais une augmentation en 2014. L'Education Nationale envisage la fermeture d'une classe à SOREL-MOUSSEL.

Conseil Municipal du 4.06.2013

Fixation des tarifs de la cantine 2013/2014 :

Repas exceptionnel : 3.40 €

Carte mensuelle : 47.00 €

Repas exceptionnel pour adultes : 5.65 €

Remboursement de repas (par enfant/repas compte tenu des frais de gestion) : 3.30 €

Repas spécifique pour enfant allergique : 11.20 €

Accueil des enfants sans fournitures de repas : 23.00 €

Horaires de l'école : avis favorable pour la modification des horaires de l'école, validés par le conseil d'école, suite à la demande des délégués de parents d'élèves. Il y aura décalage des horaires du midi de 15 mn, ceci pour permettre aux parents dont les enfants ne mangent pas à la cantine de récupérer et de ramener leurs enfants à Saussey et à Sorel-Moussel sans retard.

à Saussey : 8 h 45 à 11 h 45 13 h 30 à 16 h 30

à Sorel-Moussel : 8 h 45 à 12 h 00 13 h 45 à 16 h 30



Restaurant - Traiteur
WOK, PLANCHIA, BUFFET À VOLONTÉ

★ **Les Etoiles de Chine** ★

大順發酒樓

02 37 41 95 05

48, RUE D'ANET - 28260 SAUSSAY

Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

SAS SADEF

ZAC du Débucher - Rue des Oliviers
28260 ANET

Téléphone 02 37 62 51 10

Télécopie 02 37 62 21 23

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 19h


EFFECTIFS SCOLAIRES 2013/2014 :

Regroupement pédagogique :

	2011/2012	2012/2013	2013/2014
Classe de Mme FRANCOIS	PS 23	PS 24	PS 17
Classe de Mme COLSON	PS 7 + MS 16 = 23	PS 8 + MS 15 = 23	24
Classe de Mme CHARDAIRE	CM1 23	CE2 5 + CM1 18 = 23	25
Classe de Mme GUERVILLE	CM2 23	CM1 10 + CM2 12 = 22	25
Classe de Mme GOLDFAINCM1	8 + CM2 14 = 22	CM2 22	26
	114 + 2ext	114	117
- à Sorel Moussel	140 + 1	139	129
Sur le SIRP	254 + 3	253	246

Fait rare : pour le premier jour, il n'y avait aucun enfant empruntant le transport scolaire.

- Réfectoire scolaire : 101 dont 7 en repas exceptionnels, primaire 62, maternelle 42.
- Garderie périscolaire : 2011/2012 24 enfants (27 inscrits), 2012/2013 = 26 (32 inscrits), 2013/2014 26 le matin et 33 le soir + 3 sur liste d'attente pour le soir.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES : Suite au précédent Conseil où un dossier de la Communauté de Communes Val d'Eure et Vesgre devait être adressé aux familles pour enquête, un changement est intervenu « attendre l'avis du congrès des maires en 11.2013 et ne pas envoyer le questionnaire aux familles ».

- Compte rendu de la réunion du 05.11.2013 avec l'inspecteur d'académie. Il a retenu le mercredi matin.
- Mise en place du transport scolaire le mercredi, matin et midi : Financement assumé totalement par les communes. Il est rappelé que le transport scolaire des enfants pour les autres jours est financé à 80 % par le Conseil général.
- Activités : de 15 h 45 à 16 h 30 les communes ont la charge d'assurer techniquement et financièrement les activités des enfants.

Pour trouver les recettes, les communes seront-elles obligées de répercuter les frais des activités et du transport scolaire sur les familles ou bien d'augmenter les impôts ?
 Décision du Conseil : Un conseil de classe va avoir lieu prochainement. Le Conseil regrette le manque de concertation préalablement à la mise en place de cette réforme et s'interroge sur le financement de toutes les dépenses supplémentaires.

Les décisions seront prises en réunion du Conseil syndical du regroupement pédagogique après concertation avec les enseignants et les parents d'élèves.

Conseil Municipal du 10.12.2013

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES A LA RENTREE 2014 :

- Pétition contre la réforme signée par M. le Maire à la demande de M. le sénateur BILLARD.
- Compte-rendu du Conseil des Maîtres avec les deux Maires du Regroupement pédagogique le 09.12.13 :
 Proposition d'horaires : 5h15 sur 4 jours :
 Pour Saussay : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 15h45, et le Mercredi matin de 8h45 à 11h45.
 Pour Sorel-Moussel : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 16h et le Mercredi matin de 8h45 à 11h45. (Temps du midi augmenté car double service pour la distribution des repas.)

Difficultés rencontrées :

La Communauté de Communes ne veut pas prendre en charge les enfants de 15h45 à 16h30, il faudra donc prévoir et financer des activités.

Le Conseil Général ne subventionnera pas le transport scolaire du mercredi matin.

- Pour information : réunion du SIRP programmée le 11 décembre 2013.
- Ecole : réclamation des chauffeurs de car concernant le stationnement gênant des véhicules des parents d'élèves sur la zone de manœuvre des cars, au fond du Chemin du Rouvray.

COMMUNAUTE DE COMMUNES COMMUNAUTE D'AGLOMERATION SYNDICATS

Conseil Municipal du 10.01.2013

Communauté d'agglomération : les documents concernant l'adhésion à la future communauté d'agglomération ont été adressés à chaque élu. Le choix de l'adhésion est fixé au Conseil du 21.02.2013.

M. MARLEIX sera invité à cette réunion. Il s'est proposé de visiter les communes pour expliquer les enjeux d'une telle structure.

IMAGE SON MULTIMEDIA MENAGER

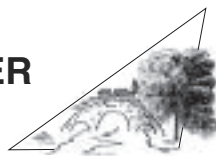
PULSAT

www.pulsat.fr

BLP Alain MARTIN

ZAC Le Debucher - Zone Commerciale E. Leclerc - 28260 ANET

02 37 41 99 62



Conseil Municipal du 21.02.2013

Communauté d'agglomération : les documents concernant l'adhésion à la future communauté d'agglomération ont été adressés antérieurement à chaque élu. M. MARLEIX était présent à cette réunion et pendant plus d'une heure dresse un exposé sur la création de la future agglomération drouaise.

Il a précisé que l'Etat a réduit considérablement les dotations versées aux communes, 5 milliards d'euros en moins entre 2014 et 2015. 20000 communes ont leur Dotation Globale de Fonctionnement qui va diminuer pour alimenter les plus grosses collectivités. Par contre, les Communautés d'agglomération ont leur DGF garantie.

La DGF de la communauté de Communes Val d'Eure et Vesgre va baisser de 10 %.

Beaucoup d'entreprises ont cessé leur activité, 500 emplois ont été perdus dans la vallée depuis 10/15 ans. Les entreprises s'installent en bordure des axes et nous sommes un territoire enclavé, il faut progresser et réunir les 6 Communautés de Communes, avec le bénéfice de la nouvelle autoroute.

Les périmètres ont été décidés par les préfets.

L'agglomération de Dreux reprendra toutes les compétences de toutes les communautés de communes. Concernant la gestion des déchets, le SYROM assure cette compétence et ne peut être intégré d'office à la communauté d'agglomération car des communes extérieures en sont membres.

Sur 78 communes, seules 5 ont dit non au périmètre. Mais elles seront certainement intégrées d'office par M. le préfet.

Après le 8 mars 2014, M. le préfet prendra part de toutes les délibérations et demandera aux communes de désigner leurs délégués. L'arrêté de création de la grande aggro sera pris prochainement.

Vote pour l'Approbation du périmètre, approbation des statuts, approbation de la charte.

Conseil Municipal du 11.04.2013

Communauté d'agglomération :

Le Conseil municipal décide de procéder à l'élection des délégués qui sont M. LE BIHAN, Mme DEBRAY.

Conseil Municipal du 2.07.2013

- Le maire donne lecture de la liste constituant le bureau. La population totale de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux (C.A.P. DREUX) arrive à 110.000 habitants.

VOIRIE - RESEAUX DIVERS

Conseil Municipal du 10.01.2013

- Rue de la Pierre Grise : écoulement des eaux pluviales, compte rendu de la visite sur le terrain avec la commission d'appel d'offre et le bureau d'étude. Un relevé topographique doit être demandé avant d'étudier toute solution.

- Etude pour changement de la canalisation d'eau potable et des branchements rivaux rue du Centre.

- Aménagement de voirie devant la mairie : Entreprise retenue : EIFFAGE pour un montant de 169.869 €.

Conseil Municipal du 21.02.2013

Rue de la Pierre Grise : écoulement des eaux pluviales :

- devis acceptés pour l'étude Lusitano 3.740 € et cabinet FORTEAU 1.894,49 €

Après l'étude suivra un devis des travaux à réaliser et solutions à étudier et à adopter.

Conseil Municipal du 11.04.2013

Avis favorable pour la suppression des plans d'alignement sur voiries départementales.

Eclairage public : afin de réduire la dépense annuelle des frais d'électricité, il faut changer les 14 horloges astronomiques anciennes, un devis a été retenu pour un montant HT de 5.884 €. Tout s'allumerait et s'éteindrait à la même heure. Il sera également procédé à la sécurisation des armoires électriques.

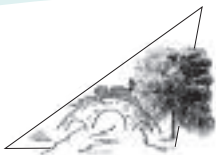
Conseil Municipal du 2.07.2013

- Rue du Centre (RD 21-2) devant la mairie.

Abattage de deux arbres et replantation : il a été décidé d'abattre les deux tilleuls se trouvant trop près du muret de clôture, ils seraient morts à très court terme vu la taille des racines. Des arbres seront replantés.

AUTOCCLAZ'
PIÈCES DÉTACHÉES D'OCCASION
Automobile & Utilitaire - Vente Véhicules Occasion - Pneus
Enlèvement d'Epaves - Dépannage - Remorquage
Z.A. Ferme de l'Île - 28260 SAUSSAY - autocclaz28@orange.fr
02 37 41 89 09 - 06 71 04 01 53
www.autocclaz-pieces-detachees.fr

 **Cabinet
Dominique FORTEAU**
Géomètre - Expert
49, rue Saint-Jean - 28105 Dreux Cedex
Tél. 02 37 46 62 68 - Fax 02 37 50 23 88
13, rue Delacroix - 28260 ANET
Tél. 02 37 41 97 88 - Fax 02 37 41 41 16
CONSULTANT FONCIER - URBANISME - RURALISME ET AMÉNAGEMENT
TOPOGRAPHIE - COPROPRIÉTÉ - LOTISSEMENT - V.R.D.
DIRECTION DE TRAVAUX - CONTRÔLEUR S.P.S.


Conseil Municipal du 2.07.2013

Réseau d'eau potable :

L'Agence de l'Eau demande qu'un diagnostic soit réalisé car après étude avec le SICA, il s'est avéré que notre réseau présente des zones de fuites. Le diagnostic peut être subventionné à 50 % par l'Agence de l'Eau.

Travaux sur réseau d'eau potable : emprunts de la Caisse des dépôts et consignations 25.000 € sur 25 ans, Crédit agricole 26.000 € sur 15 ans.

Conseil Municipal du 5.09.2013

Réfection de voirie : rues des Acacias, du Chalet et chemin du Pommeray doivent avoir lieu sur 2013.

Conseil Municipal du 3.10.2013

Travaux rue du Centre (RD 21-2) :

- Point sur l'avancement des travaux :
Courrier à adresser au Bureau d'Etude Lusitano, afin de signifier toutes les malfaçons sur le chantier :
- Descellement total de plusieurs pavés et effritement et fissure de nombreux joints en ciment, que va-t-il se passer aux premières gelées ?
- Portail et portillon toujours non installés : Les piliers ne sont pas droits, il y a 3.5 cm de faux aplomb, il va être très difficile d'installer portillon et portail. Lors de la dernière tentative d'un technicien d'EIFFAGE, un pilier a même été cassé.
- Un vantail du portail a été installé. Mais les charnières n'ont pas été scellées, simplement vissées.
- Grandes grilles : installation très très fragile, les fixations ont été plantées dans les joints et non dans les briques. Il faut une installation plus solide.
- Les bordures de trottoirs en pavés du parking mairie ont été sciées, c'est inesthétique, de simples bordures auraient fait l'affaire.
- Dans le rond point, il y a un creux laissant les eaux pluviales stagner à plusieurs endroits.

Le Conseil à l'unanimité constate que le travail a été mal fait et refuse le paiement de la dernière facture.

Projet de réfection du chemin du Cornouiller. Eiffage et Electromat ont fournis un devis. Il est rappelé que la voirie est privée, de ce fait la commune ne peut faire aucun travaux. L'arrêté de lotissement date des années 1962/1963

et les premières constructions de 1980. Un rendez-vous sera pris auprès du notaire afin de suivre la procédure de rétrocession de voirie privée dans le domaine public communal.

Enfouissement des réseaux :

2014 : rue des Terres Noires (fin) : Il est rappelé que la voirie est neuve et qu'elle devra être remise en parfait état. Estimation financière récente du SDE : contribution de la collectivité 42 % des travaux soit 95.760 €.

Conseil Municipal du 7.11.2013

Rue du Centre : un courrier va être adressé au bureau d'étude pour propositions de modifications suivantes : sens de priorité à inverser, sur la bande à planter d'arbustes, installer deux potelets afin d'éviter aux véhicules de rouler sur cette future plante bande.

Projet de réfection du chemin du cornouiller et d'intégration dans le domaine public. Compte rendu du rendez-vous chez le notaire d'Anet. La commune ne pourra intervenir que si elle est propriétaire des parcelles. Avant toute cession, le propriétaire doit procéder à la réfection de la voirie ou céder à l'euro symbolique les parcelles de terrain composant le chemin du Cornouiller. Référence cadastrale de la parcelle concernée : C 268 de 2355 m². Un courrier sera adressé au notaire pour contact avec le propriétaire.

Réception des eaux pluviales : avant tous travaux, il sera indispensable d'étudier l'écoulement et la réception des eaux pluviales, soit par la création de fossés ou par cession d'une partie de terrain par les riverains.

Enfouissement 2014 : la rue des Terres Noires est à faire en priorité car sur cette partie de réseaux, il y a des fils dénudés. Demande lors du précédent Conseil pour l'enfouissement de la fin de la rue du Pont Saint Jean : il faudrait raccorder les deux usines et les transformateurs sont très anciens et enfouir la ligne Moyenne Tension qui continue sur EZY coûterait très cher et dépasserait l'enveloppe budgétaire. Le Conseil ne veut pas engager l'avenir financier de la commune sans le concours du Conseil général et du SDE.



CENTRE ÉQUESTRE

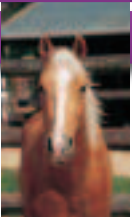
FORMATIONS BPJEPS, COURS,
STAGES, GALOPS, PENSIONS,
ENTRAÎNEMENT REINING...

Franck Perret
Compétiteur international
Entraîneur professionnel



RFE
Ride For Emotion

Rue du Ranch | 28260 SAUSSAY | Mobile : 06 07 05 68 99
Email : ride.foremotion@wanadoo.fr
www.rideforemotion.com



Michel ALBERT

**VIDANGES FOSSES SEPTIQUES
BACS DÉGRAISSEURS
CUVES À FUEL**

**27220 St Laurent des Bois
Tél./Fax 02 32 37 51 63 - Port. 0 612 555 112**



Eclairage public : installation par l'entreprise gestionnaire du réseau d'éclairage public d'horloges astronomiques afin de pouvoir procéder au réglage de l'allumage.

Décision du Conseil : Extinction de l'éclairage public de 23 h à 5 h du matin, date d'application 02.01.2014.

Remplacement des lampes à vapeur de qui doivent être supprimées en 2017.

Conseil Municipal du 10.12.2013

Rue du Centre : afin de sécuriser la petite plate-bande florale à hauteur du n° 53 rue du Centre, il a été décidé de solliciter un devis pour l'installation de deux potelets. Cette solution et le devis de fourniture et pose sont retenus.

Arbres dans la cour de la mairie : suite aux conseils de l'horticulteur-pépinieriste, il est retenu un tilleul et un arbre de Judée (plus noble qu'un arbre à fleurs). La plantation sera faite prochainement.

Devis d'étude pour la réalisation d'un plateau surélevé à hauteur du n° 24 et 26 rue du Centre. Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis défavorable à cette proposition de ralentissement des véhicules. Mais il va être demandé au bureau d'étude de quelle façon le rond-point pourrait être surélevé et quel serait le montant de la dépense. Le Maire est autorisé à prendre contact avec le technicien.

Projet de réfection de voiries pour 2014 rue des Tilleuls et impasse du Pâtis : des estimations ont été sollicitées auprès du service voirie du Conseil général pour la réfection du revêtement rue des Tilleuls et impasse du Pâtis. Les dossiers de demande de subvention au titre du FDAIC doivent impérativement être présentés au Conseil municipal de janvier 2014 pour avis et acceptation, et ensuite adressés au Conseil général.

- Travaux rue du Centre : les poteaux de signalisation devant la mairie sont trop près de la voie pour le passage des cars.
- Voirie rue du Ranch : demande de mise en sens unique auprès du Conseil général. Un devis pour le marquage et les panneaux sera adressé en mairie : la rue du Ranch ne serait pas prioritaire, un panneau STOP serait installé route de Sorel et la rue des Grandes Vallées serait prioritaire.

URBANISME

Conseil Municipal du 11.04.2013

Plan de Prévention des Risques inondation (PPRI) : démarche de concertation préalable : réserves sur l'approbation par le Conseil :

Le maire rappelle que sur instruction de Monsieur le préfet, un plan de prévention des risques d'inondation de l'Eure aval, sur le territoire des communes d'Abondant, Anet, La Chaussée-d'Ivry, Guainville, Oulins, Saussay et Sorel-Moussel a été prescrit (arrêté préfectoral n° 2006-0752 du 03 juillet 2006). Ce plan a pour objet de réglementer l'occupation des sols en zone inondable.

Depuis avril 2009, les services préfectoraux ont rencontré les communes dans le cadre de concertation. Plusieurs observations ont été signalées par les élus de Saussay à ces occasions et confirmées par courriers.

Sur les cartes de zonage réglementaire : certains élus trouvent que les cartes sont quasiment illisibles ; de plus, de nombreuses erreurs et aberrations figurent sur ces cartes. Les cartes de zonage réglementaire ne nous conviennent pas et il est demandé que ces cartes soient revues et modifiées :

1/ La zone située entre la rue des Montagnettes et la rue des Sablons est en zone d'aléa faible et moyen. La carte de zonage réglementaire a été modifiée en zone verte (V1) alors qu'en janvier 2012 elle était en zone constructible (bleue) : remettre en zone bleue.

2/ Au niveau du Magasin CARREFOUR MARKET - 58 rue d'Anet - et du magasin voisin LE MUTANT, il avait été demandé une augmentation de la zone constructible alors que cette zone a été mise en zone verte (V1) : A mettre en zone bleue.

De plus, le magasin LE MUTANT a déjà une construction en partie V1 qui ne figure pas sur le plan de zonage réglementaire : Cette construction est à ajouter sur le plan.

3/ Avant l'approbation du PPRI, il faut ajouter un article pour les propriétés situées en zone rouge :

« Si un terrain est situé en zone rouge et que le propriétaire apporte la preuve après l'approbation du PPRI -au moyen d'un levé topographique par exemple- que la différence entre la cote NGF et la crue de référence est inférieure à un mètre, les règles de la zone bleue s'appliqueront ».

BigMat
Matériaux et conseils pour vivre mieux

Ets GUILLOT SA

ZAC de Coutumel

27530 EZY SUR EURE

Tél : 02 37 64 67 30

Fax : 02 37 64 66 50

Email : contact@guillotetcie.fr

**EXPOSITION
EXTÉRIEURE**

**GROS ŒUVRE
BOIS**

**ISOLATION
COUVERTURE
CARRELAGES
OUTILLAGE
ENVIRONNEMENT**

ETS. BUISINE S.A.R.L.

POMPES FUNÈBRES & MARBRERIE

Chambre funéraire

26, rue de Garennes
27540 Ivry-la-Bataille

02 32 36 44 45
02 32 26 19 33

pf.buisine@wanadoo.fr



Le Conseil confirme que certaines zones mises en rouge paraissent litigieuses.

Le Conseil demande qu'il soit tenu compte de toutes ses observations et réétudiera l'approbation de ce dossier ultérieurement.

Conseil Municipal du 4.06.2013

P.P.R. i. : L'enquête publique est programmée par M. le préfet du 27.05.13 au 28.06.13.

QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE

Conseil Municipal du 21.02.2013

- Riverains de la rivière d'Eure : courrier reçu du SIRE 1 (Syndicat intercommunal de la Rivière d'Eure 1^{ère} section) concernant une réunion publique à SOREL-MOUSSEL le mercredi 13.03.2013. Présentation du diagnostic et propositions d'actions d'entretien et de restauration de la rivière de l'Eure.

Sont concernées les communes de : Montreuil, Saint-Georges-Motel, Abondant, Marcilly-sur-Eure, Croth, Sorel-Moussel et Saussay.

- Recensement de la Population : terminé avec succès, bon travail de toute l'équipe, mais beaucoup plus de déplacements pour récupérer les documents. 1067 habitants et 2 n'ont pas souhaité se faire recenser. Il faut attendre les résultats après étude des dossiers envoyés à l'INSEE.

Conseil Municipal du 11.04.2013

- Stade du Rouvray : demande d'installation d'une « main courante ». Un vestiaire sportif a déjà été construit et mis à la disposition du club, il n'y aura pas d'autres dépenses, le Conseil ne souhaite pas peser sur les charges financières des familles de Saussay.

- Voirie rue du Ranch, le revêtement a été refait récemment et les bas côtés s'abîment déjà. Y aurait-il possibilité de mettre la voie en sens unique de circulation ? Etudier la question d'un plan de circulation avec le Conseil général. Il y aurait un panneau STOP à mettre en bas de la Côte Saint-Jean (voirie départementale).

Conseil Municipal du 4.06.2013

- Circulation Côte Saint-Jean : un riverain déplore la vitesse excessive des véhicules, malgré le panneau « 50 » et précise qu'il y a de plus en plus de véhicules, de camions et même d'engins agricoles.

La voirie est départementale. Une demande de rappel « 50 » va être adressée au Conseil général.

- Fleurissement : le maire exprime aux élus sa déception, les parterres de fleurs qui viennent juste d'être plantés ont été dévalisés. Une personne indélicat a volé les plants de fleurs dans la vasque de la mairie, dans le parterre à l'angle de la salle communale et même au monument aux morts. Le Conseil propose de ne plus fleurir les parterres, mais espère ne pas en arriver à cette solution.

Conseil Municipal du 2.07.2013

- Transport d'adultes handicapés à Dreux : Service Transport A la Demande, le Conseil général a émis un avis défavorable le 27.6.13 et précise que le service fonctionne par secteur avec une rotation des véhicules.

- Zone commerciale : la Communauté de Communes Val

d'Eure et Vesgre a retenu un Bureau d'Etudes pour la revitalisation de la zone commerciale.

Conseil Municipal du 5.09.2013

- Point sur le repas du 14 Juillet 2013 : 108 convives.
- Exposition d'art fixé le 1^{er} et 2 février 2014 à la salle des fêtes.
- Cours de théâtre : l'association MILLE ET UN THEATRES de SAUSSAY effectue tous les mardis à la salle des fêtes à partir de 20h.

Conseil Municipal du 7.11.2013

- Défibrillateur cardiaque : Projet d'acquisition.
- Voiries : Rue des Montagnettes et afin d'améliorer la visibilité au niveau du carrefour dangereux rue d'Anet et rue du Cimetière, demander la cession d'une bande de terre de 4 mètres au propriétaire de la carrière.
- Sécurité au carrefour en haut de la Montagnette : Contacter le Conseil général pour installation d'un panneau STOP sur la départementale, au carrefour en haut de la Montagnette à hauteur de la STAR.
- Circulation routière rue du Ranch à mettre en sens unique. Auparavant, contacter le Conseil général en vue de la modification de la priorité au carrefour de l'entreprise STAR Ile de France. Un plan sera adressé au Conseil général.

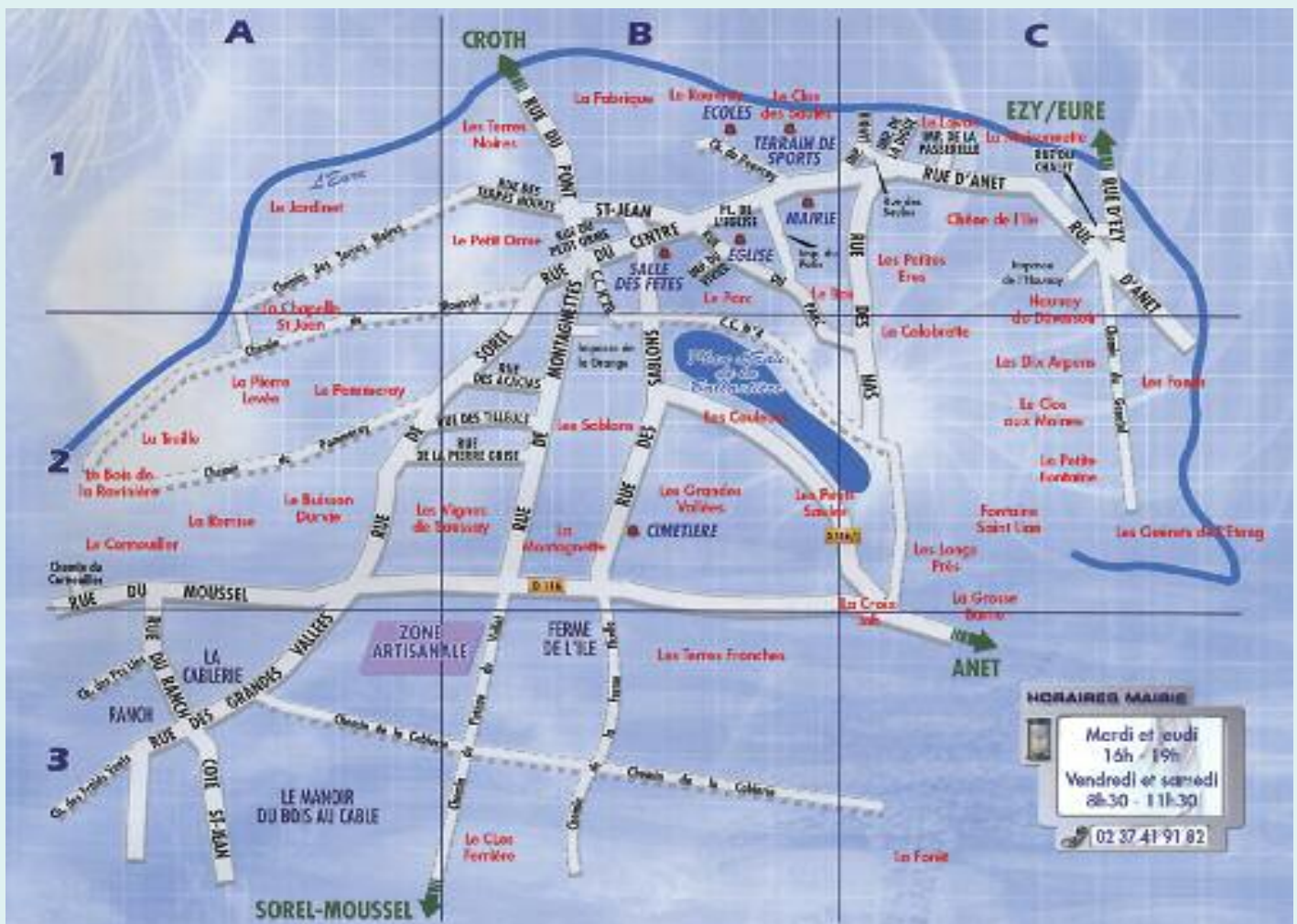
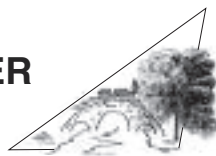
Demander la mise en place d'un panneau STOP sur la route entre Sorel-Moussel et Anet.

La rue du Ranch pourrait alors être mise en sens unique dans le sens Sorel-Moussel/Côte Saint-Jean. Avis favorable du Conseil.

- Championnat du monde cycliste : le Conseil municipal adresse ses félicitations à un administré Saussayen qui le 7 octobre 2013 à MANCHESTER est devenu champion du monde cycliste, contre la montre et en ligne, master de poursuite individuelle.

Conseil Municipal du 10.12.2013

- Entretien de plusieurs bordures de trottoirs et haies diverses à tailler : rue du Pont Saint Jean, Ancien Clos de la Chouette et sente qui commence rue du Centre et qui part vers les Has.
- Hypermarché Market de Saussay : aire de stationnement au fond très sale, détritiques à ramasser. Un rappel sera adressé.
- Collecte des ordures ménagères : le SYROM précise par email que le chemin du Cornouiller est en très mauvais état et que les camions de collecte ne pourront plus y circuler. Une réponse sera faite rendant compte du précédent Conseil.
- Dignes : en bordure de la digue, deux arbres ont été entaillés par des ragondins, ils sont situés après le terrain de foot et avant le lavoir, du côté d'Ezy. Les pêcheurs ont le privilège de pêcher sur ce terrain communal, mais doivent l'entretenir. Faire un rappel.
- Tournée de contrôle : à programmer pour 2014 et inviter avec les riverains.
- Animaux : une réclamation a été faite à un élu pour un chien aboyant très souvent, rue de la Pierre Grise. Le plaignant peut-il en informer le propriétaire du chien ?



ACACIAS rue desB2
ANET rue d'C1-C2
CABLERIE chemin de laA3-B3-C3
CENTRE rue duB1
CHALET rue duC1
CORNOUILLER chemin duA2
DIGUE impasse de laC1
EGLISE place de l'B1
EZY rue d'C1
FERME FICELLE chemin de laB2-B3
FROIDS VENTS chemin desA3
GENETEL chemin duC1-C2
GRANGE impasse de laB2
GRANDES VALLÉES rue desA2-A3
HAS rue desC1-C2

HAUNAY impasse de l'C1
LAVOIR impasse duC1
MOUSSEL chemin duA2-A1-B1
MOUSSEL rue duA2
PASSERELLE impasse de laC1
PATIS impasse duB1
PARC rue duB1-B2-C2
PETITS LINS chemin desA3
PIERRE GRISE rue de laA2-B2
POMMERAY chemin duA2
PONT-SAINT-JEAN rue duB1
POTEAU DU VALLOT chemin duA3-B3-B2
RANCH rue duA2-B2
ROUVRAY chemin duB1
SABLONS rue desB1-B2

SAINT-JEAN côteA3
SAULES rue desC1
SOREL rue deA2-B2-C2-C3
TERRES NOIRES chemin desA2-A1-B1
TERRES NOIRES rue desB1
TILLEULS rue desA2-B2

LIEUX PUBLICS

MAIRIEB1
CIMETIÈREB2
ÉCOLEB1
ÉGLISEB1
SALLE COMMUNALEB1
TERRAIN DE SPORTSB1

TAXI DANIEL
DA SILVA ROLO Daniel
Courses toutes distances
hôpitaux, gares, aéroports...

4, rue du Château - 28410 Bû
06 17 34 56 50
taxi-danielsr@laposte.net

Communes de stationnement Saussay n°1 - Sorel Moussel n°1

ELECTROMENAGER - TV - HI-FI - VIDEO

S.A.R.L. LEBRUN-MARIE



Electricité générale
Chauffage électrique
Eclairage public



55, rue du Chanoine Boulogne - 27220 SAINT ANDRE DE L'EURE
Tél. **02 32 37 32 29** - Fax 02 32 37 23 18
Email : lebrun.marie009@orange.fr



■ Activités et loisirs

Au cas où les coordonnées auraient changé, nous vous conseillons de contacter la Mairie de domiciliation de l'association

- **AERO-CLUB de VERNUILLET** Tél. Fax : 02.37.46.26.49
- **AEROBOXE AEROBIC FITNESS STRETCHING**
Maison d'OULINS C.S.L.O. 02.37.41.78.12
06.87.52.64.24
- **AIKI-TAI-DO**
BROUE M. CLAIR 02.37.43.15.27
06.84.34.46.33
- **ARTS MARTIAUX CHINOIS**
IVRY la BATAILLE Renseignements 02.37.64.57.66
- **ATHLETISME**
EZY sur EURE M. LANGLOIS 02.32.36.47.27
- **BASKET**
EZY - CROTH WETZLER J.C. 02.37.48.49.40
- **BOXE FRANCAISE - SAVATE**
Maison d'OULINS Renseignements 08.71.40.34.52
- **CANOE**
ANET (Chemin du Roy) 06.16.89.31.25
- **CHEVAUX - PONEYS** (équitation, dressage...)
SAUSSAY Montana Ranch 02.37.41.81.02
SOREL MOUSSEL Les Vieilles Ventes 02.37.41.82.87
Les écuries de la Folie 02.37.41.77.62
Les écuries de Vulcain 02.37.41.70.59
- **PROMENADES - LOCATIONS ROULOTTES**
BU L'avaloir 02.37.82.16.98
- **COURSE A PIEDS**
GUAINVILLE M. ALAVOINE 02.37.64.09.38
- **DANSE CLASSIQUE ENFANTS**
ANET Centre Culturel Mme NANIN 02.37.41.96.90
EZY sur EURE A Petits Pas 02.37.64.71.72
- **DANSE CLASSIQUE + CLAQUETTES**
EZY sur EURE A Petits Pas 02.37.64.71.72
- **DANSE CREOLE**
Maison d'OULINS C.S.L.O. 08.71.40.34.52
- **DANSE DE SALON** (rock, valse, tango, cha-cha-cha, samba...)
LA COUTURE BOUSSEY A.L.E.C 02.32.36.77.70
ST LUBIN de la HAYE 02.37.65.91.98
- **DANSE COUNTRY**
EZY SUR EURE 02.37.64.57.64
06.79.08.15.05
- **DANSE FOLKLORIQUE** "Les Pierrots de la Vallée"
GARENNE sur EURE Association 02.32.36.76.03
Secrétaire 02.32.26.20.93

- **DANSE FOLK**
ROUVRES Rouvr'Et Vous 02.37.51.26.17
- **MODERN'JAZZ**
EZY sur EURE A Petits Pas 02.37.64.71.72
Maison d'OULINS C.S.L.O. 02.37.64.59.95
02.37.64.38.05
- **ESCRIME THEATRALE ADULTES**
BU M. PROTHIN 02.37.82.14.76
- **FOOTBALL**
ANET (A.S.A) Stade d'ANET 02.37.41.40.41
Inscription 06 12 70 89 41
06 84 57 65 45
EZY sur EURE M. GARANT Norbert 02.37.64.71.96
- **FOOT EN SALLE**
EZY sur EURE M. FERREIRA 06.32.64.81.28
- **GOLF**
LA CHAUSSEE D'IVRY 02.37.63.06.30
- **GYMNASTIQUE**
ANET - LPAP (Sylv'Anet) 02.37.41.95.37
Gym au sol, poutre, ballon, cerceau, ruban...
2 à 4 ans / 4 à 6 ans / 7 et plus
- Fondation Texier Gallas
Mme PERSON EZY 02.37.64.66.03
EZY sur EURE Association La Détente
Mme GROGNET 02.37.41.43.53
A Petits Pas (Adultes et Ados) 02.37.64.71.72
GALIPETTE (2 à 6 et 7 ans et +) :
Pierre BEAUJOLAIS 02.37.64.76.05
C.S.L.O. 02.37.64.58.01
02.37.64.53.24
Maison d'OULINS
- **BABY SPORT**
BERCHERES/VESGRE, BONCOURT Renseignements 06.13.71.50.95
- **JUDO**
ANET (Gymnase) Judo Alliance Anet (CCN Ezy, la Couture, Anet)
(judo, jujitsu, kikido, taïso à partir de 6 ans)
Renseignements 06.81.42.04.75
Pt : M. MEUNIER 06.16.77.00.75
Ou Isabelle BACON 02.32.36.61.80
Judo Alliance Ezy 06.81.42.04.75
EZY sur EURE
- **KARATE ATHLÉTIQUE**
Club laïque anetais M. DEHON 06.82.91.90.58
- **KARATE/DOJO**
BU Mme PROTHIN 02.37.82.14.76
- **MAJORETTES**
EZY sur EURE Mme ANGUIGNAC 02.37.64.73.33
IVRY la BATAILLE Mme BESNARD F. 02.32.36.46.67



GROUPAMA DREUX
36 RUE PARISIS - 28100 DREUX
Tél : 02-37-46-17-22

■ Pour vos biens :
Assurance auto
Assurance habitation

■ Pour vous et vos proches :
Complémentaire santé
Prévoyance
Services à la Personne

■ Pour vos finances :
Argent au quotidien
Solutions de financement
Epargne bancaire, placements,
assurance vie

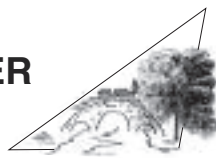


Chauffage - Plomberie - Couverture

JAMY & FOUCHER

Ramonage - Energies nouvelles...

02 37 64 62 52 - 06 18 54 23 40
plomberiefoucher@wanadoo.fr
 37, rue Isambard - 27530 EZY-SUR-EURE 27240 BUIS SUR DAMVILLE



■ Activités et loisirs

MARCHE EZY sur EURE	- Bon'Eure de Vivre	02.37.64.74.18	BRIDGE Fondation Texier Gallas ANET	Renseignements :	02.37.41.63.59
	(Découverte du patrimoine naturel)				09.53.47.78.52
	- La Détente	02.37.41.43.53		http://anetbridgeclub.free.fr	
ROUVRES	Rouvr'Et Vous	02.37.51.26.17			
PISCINE VERNOUILLET PACY-sur-EURE (27) HOUDAN (78)		02.37.46.33.52	ATELIERS D'ART à SERVILLE Cours pour enfants de 8 à 15 ans Dessin, pastel, peinture, collage, linogravure, modelage Cours pour adolescents et adultes Apprentissage, confirmation techniques fusain, crayon, sanguine, gouache, acrylique, huile, aquarelle, monotype, gravure... Mme Sylvie CAPTAIN-SASS		06.08.70.67.34
		02.32.36.11.24			ou 02.37.43.23.12
		01.30.46.11.05			
PECHE (Société) La Gaule Fraternelle	M. POREE	02.37.41.74.93	BIBLIOTHEQUE SAUSSAY (gratuit)	Mercredi 14h à 15h30 - Samedi 10h à 11h30	
PETANQUE ANET "Boule Joyeuse"	Mme LUCAS	02.32.26.04.19	CINEMA : ANET	Rue Désiré Roussel Vendredi et samedi 21 h Programme sur Répondeur	02.37.41.48.00
PLONGEE SOUS-MARINE MANTES LA JOLIE	M. GERVAIS	02.62.59.40.70			
POTERIE Maison d'OULINS	C.S.L.O	06.21.65.59.09	A.F.D.A.R à SERVILLE (programmes en Mairie de SERVILLE) Divers ateliers, sorties, jeux, lectures... Contact	Mme LEFEU	02.37.43.77.43
ROLLER Piste à disposition Rue du Dr Andrieu (Au-dessus de la Fondation Texier Gallas)					
RUGBY	Sylvie FLEURISSON	02.37.82.16.48	ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES à SERVILLE Dessin, peinture, sculpture	Association TRACE	02.37.43.25.36
	Catherine HENRY	02.37.82.19.42			
	Christian GUERRA	02.37.82.13.05			
SQUASH CHERIZY		02.37.50.02.46	COURS D'AQUARELLE, PEINTURE, DESSIN Amis Atelier avant 9 h et après 18 h (M. VAILLANT - Fondation Texier Gallas)		02.37.42.17.34
TENNIS ANET (Alta)	M. ROGER	02.37.41.67.02	L'EZ'ARTS à EZY sur EURE Poterie, sculpture, arts plastiques	Mme HANIAS	02.32.26.45.02
	Mme DUBREU	02.37.62.23.27		Mme LETHIEC	02.37.41.83.63
	EZY sur EURE	02.37.64.77.17			
TENNIS DE TABLE ABONDANT BU (L.R.B) GUAINVILLE	M. BAUDIN Jacques	02.37.48.78.73	SCRAPOTIN à EZY sur EURE SCRAPBOOKING (Création originale d'albums photos) Renseignements Mme ROULET		02.37.64.62.10
	Mme PELLETIER	02.37.82.14.53			
	Mme HENRIET Marie	02.37.64.32.37			
TIR A L'ARC	Mme EECKMAN (Secrét.)	02.37.82.02.43	INFORMATIQUE Club Micro Val d'Eure Mairie de CROTH (Eure) P. POCHON J. BARRET		02.37.41.99.64
	Mme LECUYER Brigitte (Présidente)				02.37.41.71.72
VELO ANET VÉLO CLUB BU BONCOURT IVRY la BATAILLE Club Cyclotouriste	M. PRIMAULT	02.37.41.82.47		http://www.saussay.fr/public/?code=activites-culturelles	
	M. GIRARD	02.37.82.13.74	MUSIQUE ECOLES de MUSIQUE "La Chacoulienne" Mairie de COUDRES Eveil Musical (3 à 5 ans), solfège, flûte à bec, piano, trompette d'harmonie, clarinette, flûte traversière, batterie, percussions, guitare, saxophone. LA COUTURE BOUSSEY (Mercredi 10h à 19h) "Ecole de BU"		02.32.37.34.79
	Laurent ALCOUFFE	02.37.41.40.19			02.32.36.35.05
	Claude OUALLE	02.37.41.46.21		M. GAUTIER	02.37.82.15.54
	M. FERRY Maurice	02.37.51.26.84	MINI-GOLF LA COUTURE BOUSSEY	47, route de Nonancourt	02.32.38.72.40
VOLLEY-BALL GYMN. EZY sur EURE	M. LEFORTIER	02.32.26.98.58			
YOGA SAUSSAY, BERCHERES sur VESGRE, CHERISY	Philippe MONREAL	02.37.65.96.63	CHORALES BU IVRY LA BATAILLE LA COUTURE BOUSSEY	Les Sept Clés Mme FOISON Ensemble vocal Mme LANG "Do Mi Si La Couture"	02.37.82.12.95 02.37.64.53.82 06.77.89.91.45
	Nicole AGUILLON	02.37.41.97.63			
			ACCORDEON	Yannick LEBRETON	06.14.17.39.97
			FANFARE BU	M. CARLIN	02.37.82.18.05
			GUITARE	M. LERISSET	02.37.82.14.17
			ART et MUSIQUE Maison d'OULINS	C.S.L.O	02.37.64.53.82
			PHOTOGRAPHIE ANET	3A M. DAUTANCOURT	02.37.41.99.69
			THEATRE ANET Centre Culturel M. DUCELLIER EZY sur EURE Compagnie Théâtrale de M. LAMPION SAUSSAY Mille et un théâtre Mme DAUMY		02.37.41.41.90 02.37.64.66.85 07.70.73.16.35
			THEATRE ENFANTS ROUVRES	Rouvr'Et Vous	02.37.51.26.17



1, place de la Victoire - CROTH - B.P. 14
28260 SOREL MOUSSEL
Tél. 02 37 41 74 74 - Télécopie : 02 37 41 70 85
jmh-industries.com@wanadoo.fr

CONCEPTION - REALISATION MECANIQUE DE PRECISION
DECOUPE EMBOUTISSAGE



■ Travaux réalisés en 2013


Rue du Centre
Après travaux

Avant travaux

**EIFFAGE
ÉNERGIE**
CENTRE LOIRE

MIGNIERES
SENONCHES
Contact : 02 37 26 20 00

**COUVERTURE
ELECTRICITÉ
BRANCHEMENTS
ÉLECTRIQUES / EAU POTABLE**



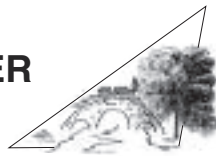
E.U.R.L.

Frédéric BROQUET
PARCS & JARDINS - CRÉATION - ENTRETIEN

PLANTATIONS - ARROSAGE INTÉGRÉ
ABATTAGE - ÉLAGAGE - ROCAILLES
BASSINS - CLÔTURES
DALLAGE - MAÇONNERIE DE JARDIN



02 37 48 49 10 Site : www.broquet-f.com
6, rue de Saint-André - 27810 MARCILLY SUR EURE



■ Informations diverses

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis avril 2013, la mairie ne gère plus la distribution des containers, caissettes et pièces détachées ainsi que les composteurs.

Contactez le SYROM au 02 37 38 16 79
ou par courriel : syromdrrd@wanadoo.fr

VIGILANCE PLUIE-INONDATION

AYEZ LE BON RÉFLEX !

La carte de vigilance vous permet de savoir si dans les 24 heures, un phénomène météorologique ou hydrologique dangereux touchera votre département.

Sur Internet : www.meteo.fr ou www.vigicrues.ecologie.gouv.fr
Par téléphone : 08.92.68.02.28

ASSAINISSEMENT (réseau ramifié sous pression)

“NE JETEZ PAS TOUT DANS VOS EGOUTS”

Les usines d'épuration ne peuvent dépolluer correctement les eaux usées que si on évite de leur envoyer des déchets qu'elles seront incapables de traiter.

A la maison, les eaux dites « usées » sont évacuées, via un réseau de tuyaux spécifique, jusqu'à l'usine de dépollution qui traite les impuretés avant de rejeter ces eaux dans le milieu naturel.

Dès l'arrivée à l'usine, les gros déchets sont retenus grâce à des dégrilleurs. Puis, l'eau est débarrassée des graviers, des sables et des graisses.

A ce stade, l'eau est encore polluée et chargée de matières en suspension et de matières organiques et azotées.

Celles-ci vont être progressivement éliminées, par décantation, puis par voie biologique, afin de

parvenir à une eau de qualité compatible avec le milieu qui la recevra.

L'assainissement des eaux usées est une opération complexe et coûteuse. **Ne jetez pas tout dans vos éviers, lavabos et toilettes !**

Pensez à ramener les huiles de vidange chez votre garagiste. Préférez la poubelle pour tous vos déchets non biodégradables. Ne jetez pas vos lingettes à usage unique dans la cuvette de vos WC. Elles s'agglomèrent et bouchent les pompes de relevage.

Pour les substances chimiques et toxiques très polluantes (peintures, solvants, herbicides, acides, etc...), il existe des systèmes de collecte sélectifs.

Privilégiez les détergents biodégradables et respectez la dose indiquée sur l'emballage.

CENTRE AUTO SÉCURITÉ



CONTRÔLE TECHNIQUE AUTO

Auto sécurité
50, rue d'Anet
28260 Saussay
02 37 62 22 00

Auto sécurité
32, rue Jules Cayaux
27220 St-André-de-l'Eure
02 32 32 44 69

Contrôle Technique Auto
19, route d'Ivry
27750 La Couture-Boussey
02 32 26 29 55



AGENCE EURE-ET-LOIR
28500 VERNOUILLET

www.lyonnaise-des-eaux.fr



■ Histoire locale

Le Moulin

Déjà moulin en 1759, un certain citoyen Lefort établit vers la fin du 18^{ème} siècle une fabrique de papier. C'était une usine importante puisque en 1802, nous trouvons un écrit de l'an X « des six papeteries fonctionnant dans le département, (Eure-et-Loir) la plus considérable et la mieux administrée est située dans la commune de Saussay près d'Anet, sur la rivière Eure ».



Elle produit par an quelques 7000 rames de papier carré pour les imprimeurs, un peu de « pot » (format papier : 31x40cm), et de « raison gris » (papier épais non blanchi, provenant de chiffons format 50x64).

Cette papeterie a des eaux superbes et en grande abondance. Elle trouve le débouché de ses marchandises à Dreux, Chartres, Paris et Rouen.

Un bateau à vapeur à aubes remorquait le bateau transportant de la pâte de paille de Saussay à Saint-Roch ainsi qu'un remorqueur à hélice pour le service entre les usines de Saint-Roch et Sorel-Moussel pour transporter la pâte de bois. Ces transports de pâte à papier furent les derniers, la navigation commerciale cessant alors dès la fin des activités d'imprimerie dans notre région. C'est en 1968 que les papeteries de Sorel cessèrent toutes activités.

Des innovations importantes en matière de traitement de la pâte à papier glorifièrent le passé de notre village.

C'est à Saussay que la machine continue fut inventée par un ouvrier, Robert. Celui-ci construisit son premier modèle de machine continue, y fit les premiers essais, puis vendit son brevet à Didot Saint-Léger qui, après la paix d'Amiens,

se rendit à Two-Waters, en Angleterre, et y réussit à rendre pratique l'invention de Robert.

Deux autres inventions nouvelles furent appliquées en France pour la première fois à Saussay :

- la fabrication du papier de paille, essayée en 1849, puis installée définitivement en 1851.
- le blanchiment au clore gazeux, qui eut jadis une grande réputation.

Cette fabrique fut rachetée par Firmin Didot et la production fut arrêtée en 1893.

Cette papeterie fut remplacée par une usine électrique, puis en 1932, s'implanta une usine de caoutchouc, et enfin se créa une usine de disques vinyle.

Cette dernière ferma vers l'an 2000 et depuis le « Moulin » regarde couler « notre route qui marche », rivière qui fait tout le charme et l'attrait de notre région, en fait la fierté des habitants et le bonheur des touristes. Que de repos et de détente trouvés sur les bords de ce méandre capricieux qui vagabonde, jouant de-ci de-là à cache-cache avec les verts pâturages.

Textes écrits par nos anciens

A. D.



Fête de « La Roulette »

le lundi de Pâques



Vers 1900, on pouvait dire le dimanche de Pâques, demain ce sera la « *Roulette* » à Saussay et après-demain « *la Fête des caves* » à Ezy-sur-Eure.

La Roulette était la fête locale et se tenait sur la petite place devant la salle du café (maison particulière aujourd'hui, à l'angle de la rue du Pont Saint-Jean et de la rue du Centre en venant d'Anet).

On y trouvait un manège de chevaux de bois, une ou deux baraques avec loterie, bonbons et pain d'épice.

Il était de tradition de « *collationner* » au café où l'on trouvait du pain, du pâté et surtout des œufs durs. Ils étaient teints en rouge ou en brun clair selon qu'ils avaient été durcis à l'eau bouillante avec de la pelure d'oignon ou de marc de café.

Les gens d'Ezy, d'Anet ou autres lieux venaient se promener à Saussay pour manger des œufs durs.

C'était aussi le jour de la Roulette que se terminait « *la Cible* ».

Tous les dimanches des mois d'hiver, une cible formée d'un panneau de bois d'un mètre de côté sur lequel étaient peints des cercles (bleu-blanc-rouge) avec un centre noir « *le marmot* », portant un clou au milieu était installé sur la route Saint-Jean (chemin de la cible), avant son entrée dans la forêt.

A environ 100 mètres se tenait le trou du guetteur, muni d'un drapeau. Celui-ci était chargé de marquer l'impact des balles avec un morceau de papier et de colle.

Le tir se faisait au fusil de chasse avec des balles de plomb.

Chaque tireur pouvait apporter son fusil et ses cartouches, et pour quelques sous, concourir.

Le jour de la Roulette, la cagnotte était partagée entre les vainqueurs. Le premier et le cinquième en avaient la moitié à eux deux, et les trois autres se partageaient l'autre moitié. Ce partage n'empêchait pas les tireurs de continuer leur concours. En fait, le produit de « *la Cible* » payait en grande partie le prix du banquet qui clôturait la journée.

De nombreux chasseurs d'Ezy, de Bois-le-Roy et l'Habit étaient des fidèles de « *la Cible* » à Saussay et un bal avait lieu le soir, dans la salle du café.

Plus tard, sous une tente, un concert vocal et instrumental avait lieu l'après-midi, suivi d'un bal le soir.

Plusieurs années, « *l'Harmonie d'Ezy* » a prêté son concours à la fête de « *la Roulette* ».



■ *Etat civil*



NAISSANCES

05/01/2013 CARIO Titouan
 06/01/2013 NIEL Ayven
 12/01/2013 FOUQUET Noëmy
 16/02/2013 HARDIAGON Luca
 06/03/2013 MAITTE Kelyan
 17/04/2013 BARBOSA Jeanne
 15/07/2013 ZHOU Lola
 09/08/2013 LE TESTU Valentine
 23/10/2013 RELANDEAU Agathe
 03/12/2013 TÉRENDIJ GROS Coleen
 21/12/2013 AVENEL Enora



MARIAGES

18/05/2013 NAHMANI Emmanuel et CLAIRET Cécile
 01/06/2013 BAUGARD Antoine et POUSSON Lisiane
 13/07/2013 CARIO Gweltaz et DUBUISSON Stéphanie
 24/08/2013 RELANDEAU Fabien et CRAPART Marion
 31/08/2013 MOKRANI Kamel et MAHÉ Carine
 16/12/2013 ZHOU Ziaojian et LIU Shuanfen



DÉCÈS

25/02/2013 DUBAU Camille veuve GIANOLI
 11/03/2013 CAMET Pierre
 26/03/2013 LAPIERRE Odette
 31/03/2013 ROBERT Andrée épouse DESJARDINS
 08/09/2013 PRIME Jacques
 09/10/2013 GUÉRIN Jacqueline épouse DESJARDINS
 26/10/2013 DESJARDINS Jacques
 20/12/2013 VILLEMIN veuve PASI Marie-Antoinette
 26/12/2013 BROSSARD Francis



■ ADRESSES UTILES

PHARMACIENS

Anet

Mme DALDOSS : 02 37 41 90 10
M. COLSON : 02 37 41 46 10

Ezy-sur-Eure

Mr LEPORTIER : 02 37 62 23 90

Ivry-la-Bataille

Mme DELAPORTE : 02 32 36 40 34

MÉDECINS

Anet

Dr MARIE : 02 37 41 90 17
Dr BORDET : 02 37 41 90 17
Dr FORET : 02 37 41 90 17
Dr ROUGERON : 02 37 41 41 46
Dr CHEVALIER : 06 07 22 64 30
Dr SCHUMANN : 02 37 41 41 46

Ezy-sur-Eure

Dr JOUVEAU DU BREUIL : 02 37 64 60 66
Dr DUPAYRAT : 02 37 64 66 53

Ivry-la-Bataille

Dr BARBARAY : 02 32 36 40 26
Dr POISSON : 02 32 36 40 26
Dr PERTEL : 02 32 36 40 26
Dr LHASBELLAOUI : 02 32 26 05 13
Dr SAPIN : 02 32 26 05 13

Garennnes-sur-Eure

Dr LAMBERT : 02 32 36 52 72

DENTISTES

Anet

M. CERINO : 02 37 41 44 73
M. MARKOVIC : 02 37 41 40 31

Ezy-sur-Eure

M. LUCE : 02 37 64 74 94

Ivry-la-Bataille

M. BEAUJOUR : 02 32 36 42 11
M. MARTIN : 02 32 36 41 53

INFIRMIERES

Anet

Mme DEVOS : 02 37 41 97 36
Mme LAFLAQUIERE : 02 37 48 45 53
Mme CASAL : 02 37 48 45 53

Ezy-sur-Eure

Cabinet infirmier : 02 37 64 72 82

LABORATOIRE D'ANALYSES

Ezy-sur-Eure

Mme LORGNIER : 02 37 64 60 51

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTE

Anet

M. PINCEMAIL : 02 37 62 20 12
Mme CHARDIN : 06 50 09 43 34
M. COUILLEC : 06 80 53 27 14
M. ARLOT (ostéopathe) : 02 37 41 41 41
M. LE FAUCHEUR (ostéopathe) : 06 14 48 58 33
Mme MARTIN-GRALL : 02 37 62 18 87

Ezy-sur-Eure

Mme HOUDAYER (ostéopathe) : 06 95 05 16 18
M. TRISTANT : 02 37 62 27 60

Ivry-la-Bataille

M. POICHOTTE : 02 32 34 70 11
M. GUILLOT (ostéopathe) : 07 86 78 78 79

ORTHOPHONISTES

Anet

Mmes LE NESTOUR et FADEUILHE : 02 37 41 47 80

Ezy-sur-Eure

Mme LECUYER : 02 36 69 64 29

Ivry-la-Bataille

Mme DUROS : 02 32 36 56 41
Mme LEPRAT : 02 32 07 05 47

PEDICURES PODOLOGUES

Anet

Melle LEMOIS : 02 37 41 48 91
Mme MOUË : 02 37 62 20 12

Ezy-sur-Eure

Melle FORTEAU : 02 37 64 65 24

Ivry-la-Bataille

Mme BOURDONNAY-RIBAUT : 02 32 36 69 90

PSYCHANALYSTE

Anet

Mme RUEL : 02 37 48 45 59

PSYCHOLOGUES

Ezy-sur-Eure

Mme PARQUET : 02 37 64 61 45

Ivry-la-Bataille

Mme RIVIER : 06 29 87 36 87

VÉTÉRINAIRE

Anet

Clinique du Cerf : 02 37 62 55 55

*En dehors des heures ouvrables,
en cas d'urgence,
s'adresser au Samu : 15*



■ COORDONNÉES DES ADMINISTRATIONS

■ MAIRIE

Courriel : comunedesaussay@wanadoo.fr

Site Internet : www.saussay.fr

Tél : 02 37 41 91 82 - **Fax :** 02 37 41 61 14

Ouverture de la Mairie :

Mardi et Jeudi de 16h à 19h

Vendredi et Samedi de 8h30 à 11h30

Maire : M. Jacques LE BIHAN
Le vendredi de 10h30 à 11h30 (sur R.V.)

1^{er} Adjoint : M. Dominique FORTEAU
Le jeudi de 18h à 19h (sur R.V.)

2^{ème} Adjoint : M. Bernard KOBIELA
Le mardi de 18h à 19h (sur R.V.)

3^{ème} Adjoint : M. Patrick GOURDES (sur R.V.)
Le samedi de 10h30 à 11h30 (sur R.V.)

■ PERSONNEL COMMUNAL

Secrétariat de Mairie : Mme Erika MARCOU
Mlle Rachel CAHARD

Agents d'entretien : M. Thierry DETOUR
M. Benoît LE BIHAN

Ecoles maternelles et cantine :
Mme Cécile COLASSE
Melle Laura MARGEOT

Cantine : Mme Mireille PERCHERON
Mme Yvette PIVIN
Mme Marie-Christine HOFMANN
Mme Sophie TAQUET

■ ÉCOLES

Regroupement pédagogique SOREL-SAUSSAY

Président : M. Norbert MAITRE, Maire de SOREL

Cantine scolaire :

Mairie de Saussay : 02 37 41 91 82

Pendant les horaires de cantine : 02 37 41 99 26

Ecoles de SAUSSAY :

Directrice : Mme FRANÇOIS : 02 37 41 44 01

Classes maternelles : 02 37 41 44 01

Classes primaires : 02 37 41 93 50

Garderie : 02 37 62 21 68

■ ASSOCIATIONS

Club de l'Amitié (Présidente Mme Nicole BRUEL)

Comité des fêtes (Président M. Jean-Christophe VILLERY)

Ass. des Chasseurs (Président M. Philippe DESJARDINS)

Anciens Combattants (Délégué M. Michel HOLIN)

■ OFFICE DE TOURISME AMIS D'ANET

8 rue Delacroix - 28260 ANET - Tél. 02 37 41 49 09

Courriel : maisondutourisme.anet@wanadoo.fr

Site internet : www.office-tourisme-anet.com

■ CPAM

7 rue des Capucins - 28100 DREUX - Tél. : 08 20 90 41 01

Tout courrier doit être adressé

11 rue du Dr André Haye - 28034 CHARTRES Cedex

■ Direction Départementale des Territoires URBANISME

17 place de la République - 28019 CHARTRES

Tél. : 02 37 20 40 19

■ TRÉSOR PUBLIC

36 rue Hubert Baraine - 28260 ANET

Tél : 02 37 41 91 19

■ LA POSTE

45 rue de Diane de Poitiers - 28260 ANET - Tél. : 3631

■ SERVICE DES EAUX

Mairie de SAUSSAY

■ C.A.F.

10 rue Charles Victor Garola - B.P. 29

28025 CHARTRES Cedex - Tél. : 08 10 25 28 10

Antenne CAF : 7 rue Henri Dunant à DREUX

■ PERMANENCES

- Assistante Sociale : Tél. : 02 37 65 82 00

- CRAM (retraite) 7 rue Henri Dunant Dreux
Tél. : 02 37 50 09 75

- CICAS (retraite complémentaire) Tél. : 08 20 20 07 01

- PMI Anet (jeudi 9h à 11h sans R.V.) Tél. : 02 37 62 20 62

- Consultations infantiles sur R.V. Tél. : 02 37 65 82 66

■ GENDARMERIE

35 rue Hubert Baraine - 28260 ANET

Tél. : le 17 ou 02 37 62 59 90

■ SERVICE INCENDIE ET SECOURS

Tél. : le 18 ou 112

ou 02 37 41 94 16 - Lieutenant : Laurent COPLEUTRE

■ SAMU

15